Promemploi : Rapport d’activité 2017

# La coordination ONE ex FSE

*Coordination (et gestion des dossiers de solde) de projets inscrits dans la programmation FSE 2008-2014, projets visant le renforcement et la diversification de l’offre d’accueil : accueil dit « atypique » (d’urgence, flexible, occasionnel), accueil inclusif – priorités transversales : égalité des chances entre hommes et femmes (lutte contre les stéréotypes de genre et promotion de la mixité/diversité) et entre tous les enfants.*

# *Depuis 2015 : Financement ONE.*

***Promemploi = Chef de file du portefeuille :***

* *Assurer l’animation et la gestion du portefeuille (formation « gestion de projet »)*
* *Mener des activités d’observation, d’expertise et d’animation des projets structurants inscrits au sein du portefeuille*
* *Participer à des actions de lutte contre les stéréotypes de genre et de promotion de l’égalité des chances entre les hommes et les femmes (Girld day/Boys day)*
* *Assurer le renfort en personnel des milieux d’accueil demandeurs menant des projets d’inclusion d’enfants en situation de handicap ; 280 heures de renfort de personnel prestées au sein de six milieux d’accueil de la petite enfance de la province de Luxembourg*

**Coordination du portefeuille intégré de projets structurants ONE (ex-FSE)**

**« Une ardeur d’enfance pour toutes et tous »**

|  |  |
| --- | --- |
| ***NOM DU PROJET*** | ***« Une ardeur d’enfance pour toutes et tous »*** |
| PORTEUR DU PROJET | ASBL PROMEMPLOI |
| DATES DE MISE EN ŒUVRE ET DE CLOTURE DU PROGRAMME D’ACTION FSE | Date de démarrage du programme d’action : 01/01/2008Date de clôture du programme d’action : 31/12/2014 |
| DATE DE TRANSITION DU FSE VERS L’ONE | 01/01/2015 |
| OBJECTIF SPECIFIQUE | En matière d’accueil de l’enfance en province de Luxembourg, promouvoir et soutenir une offre d’accueil qui réponde aux besoins du terrain afin de faciliter la conciliation vie familiale/vie professionnelle et de renforcer l’égalité des chances entre les hommes et les femmes et entre tous les enfants |
| PARTENAIRES | L’ASBL PROMEMPLOILa Province de Luxembourg (Service provincial social et Santé)Le FOREM/Bassin EFE Luxembourg belgeL’ONEIDELuxLes communes d’Aubange – Chiny – Fauvillers – Léglise – Paliseul - Saint-Léger - Vaux-sur-Sûre – Bertogne – Durbuy – GouvyLe CPAS de LibramontL’ASBL « Enfance et Jeunesse en Marche » (Marche-en-Famenne)« Les P’tits Potes » (Manhay)« La Pause Grenadine » (Bastogne)« La Tarentelle » (Libramont) |

**ACTIVITES PRISES EN CHARGE PAR LE CHEF DE FILE DU PORTEFEUILLE (Promemploi), en collaboration avec les partenaires du projet :**

► Assurer l'animation et la gestion du portefeuille : la coordination des partenaires et des activités, l'interface entre le projet et l'environnement dans lequel il s'inscrit, la gestion administrative et financière du portefeuille, le suivi des projets structurants, l'évaluation du projet, ... Activités d’observation, d’expertise et d’animation. La promotion des milieux d’accueil créés et/ou renforcés grâce au soutien du FSE puis de l’ONE est réalisée via leur inscription sur le Portail wallon [www.accueildesenfants.be](http://www.accueildesenfants.be).

Ce qui se traduit notamment par :

* 2 comités d’accompagnement les 10 mars 2017 et 13 novembre 2017
* Participation au « Girls day/boys day » 2016 : 3 réunions de suivi de l’opération, 2 journées de formation sur la thématique avec les partenaires, 10 animations de 2 périodes chacune dans les classes, 1 matinée d’accompagnement des élèves à la rencontre des professionnel-le-s

**ACTIVITES PRISES EN CHARGE PAR LES PARTENAIRES PORTEURS DE PROJETS STRUCTURANTS INTEGRES DANS LES PORTEFEUILLES :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Promoteur[[1]](#footnote-1)** | **Projet** | **Réalisations 2017** |
| **Aubange** | Crèche communale 25 places | La crèche a une capacité de 25 places et est ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 18h30. La crèche pratique l’accueil d’urgence et flexible. Cette année la structure a mis l’accent sur les moments d’observations d’enfants pour ajuster les espaces de vie et les pratiques tout au long des temps d’accueil. Un nouvel objectif travaillé concernait l’accueil des stagiaires. |
| **Chiny** | Crèche communale 24 places  | La crèche est agréée pour 24 places. La crèche souhaite se rendre plus accessible pour l’accueil des enfants dont les parents ont besoin de plus de 10h d’accueil, et ce dû notamment à la longueur de leur trajet. La crèche a également accueilli un enfant à besoin spécifique. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Fauvillers** | Co-accueil 8 places en lien avec le Baby Service | Le co-accueil est agréé pour 8 places dépendant du SAEC « Baby Service » d’Arlon. En 2017, les deux nouvelles accueillantes ont réactualisé le projet d’accueil. Elles ont réfléchi pour travailler à deux de la façon la plus efficace possible et la plus harmonieuse.  |
| **Léglise** | Crèche communale 24 places | La crèche est agréée pour 24 places et accueille les enfants de 7h à 18h30. La crèche pratique l’accueil flexible. Le focus a été mis cette année sur la familiarisation : à l’entrée en crèche et également durant le passage de la section « petits » à la section « grands ». L’équipe met en place aussi une réflexion afin d’améliorer les relations avec les parents.  |
| **Libramont** | Halte accueil 10 places pour enfants de 0 à 3 ans | La halte accueil est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h et accueille les enfants de 0 à 3 ans pour une capacité de 10 places. Elle pratique l’accueil d’urgence et occasionnel. Le milieu d’accueil a développé comme objectifs cette année : l’accessibilité au travail pour les demandeurs d’emploi, l’accueil des enfants porteurs de handicap, d’enfants suivis par des services d’aide à la jeunesse ou émergeant au CPAS…Toute une réflexion est aussi mise en place quant aux réponses à donner aux différentes attentes des parents.  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Paliseul** | MCAE 18 placesHalte accueil communale 8 places pour enfants de 0 à 3 ans | La MCAEaccueille des enfants de 0 à 3 ans de 7h à 18h30 et pratique l’accueil flexible. Cette année une réflexion a été menée quant à l’aménagement de l’espace extérieur. Une partie de l’équipe s’est rendue à Lille pour un voyage d’étude concernant l’analyse des pratiques.Halte accueild’une capacité de 8 places pour les enfants de 0 à 3 ans, ouverte de 7h à 18h30. Le milieu d’accueil pratique l’accueil flexible, d’urgence et occasionnel. La halte accueil va organiser une semaine de stage pendant les vacances d’été ainsi qu’un partenariat avec l’école du village et enfin elle souhaite mettre en place des rencontres avec les parents lors des moments lecture. |
| **Saint-Léger** | Crèche communale 24 places  | Crèche de 24 places gérée par le CPAS et qui accueille les enfants du lundi au vendredi de 7h à 18h30 (accueil flexible).La flexibilité dans l’accueil des enfants fait que l’équipe doit ajuster ses pratiques afin de respecter le rythme de chaque enfant. Beaucoup de travail également sur le renforcement de la communication /la confiance entre le milieu d’accueil et les familles qui confient leurs enfants. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Vaux-sur-Sûre** | Crèche communale 42 places | Crèche de 42 places accueillant les enfants du lundi au vendredi de 6h30 à 18h30. Le milieu d’accueil propose un accueil flexible et d’urgence. Souhait de l’équipe d’avoir une connaissance beaucoup plus approfondie de tous les enfants accueillis et d’objectiver par des observations concrètes et régulières leur évolution et leur épanouissement. |
| **ASBL « Enfance et Jeunesse en Marche » de Marche-en-Famenne** | Halte accueil 10 places pour enfants de 0 à 3 ans | La halte accueil communale gérée par l’ASBL est agréée pour 10 places. La halte accueil renforce le travail de l’année passée pour aider les enfants à se sentir rassurés dès les premiers accueils. Réflexion sur l’aménagement qui n’était plus adapté au groupe. |
|  **« Les P’tits Potes », halte-accueil communale de Manhay** | Halte accueil communale 7 places pour enfants de 0 à 3 ans | Halte accueil de 7 places accueillant les enfants de 0 à 3 ans, 5 jours par semaine de 7h15 à 18h15. On peut y bénéficier d’un accueil flexible, d’urgence et occasionnel. La halte accueil essaye de répondre aux besoins des parents (jours et heures très variables).  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Bertogne** | MCAE 12 places | La MCAE accueille les enfants et est agréée pour 12 places. Elle est ouverte de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi et pratique l’accueil flexible. La MCAE a beaucoup travaillé sur la gestion des émotions des enfants accueillis, le personnel a participé à des formations et a constitué une « charte des émotions ». |
| **Durbuy** | Halte-accueil communale 10 places pour enfants de 0 à 6 ans | La halte-accueil est agréée pour 10 places pour les enfants de 0 à 6 ans. On y pratique un accueil d’urgence et occasionnel. L’objectif prioritaire est de répondre et d’orienter au mieux les parents en fonction de leurs attentes (notamment les parents en situation d’insertion socio-professionnelles) sans oublier de mettre l’enfant au centre de notre attention.  |
| **Gouvy** | Halte accueil communale 8 places pour enfants de 0 à 6 ans | Halte accueil de 8 places pour enfants de 0 à 6 ans, ouverte du lundi au vendredi de 8h à 17h. On y pratique l’accueil occasionnel et d’urgence. Cycle de formation sur la méthode de Loczy. Projet de déménagement vers le château de Gouvy (2018) |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  **« La Pause Grenadine », halte-accueil de Bastogne** | Halte accueil communale 8 places pour enfants de 0 à 3 ans | Halte accueil de 8 places pour enfants de 0 à 3 ans. Proposer un accueil occasionnel en vue de faciliter l’employabilité des personnes. Meilleure accessibilité du service au niveau des horaires. La halte accueil accompagne et soutient les parents dans leur rôle éducatif, en partant de la perception de leur besoin. |
| **Crèche « La Tarentelle » de Libramont** | Création de 25 places dans le cadre de l’extension d’une crèche existante de 50 places fonctionnant depuis 1989 | Crèche gérée par une ASBL qui compte au total 75 places d’accueil, dont 25 ont été ouvertes grâce aux subsides FSE. La crèche accueille les enfants du lundi au vendredi de 6h30 à 19h. Elle pratique l’accueil flexible et d’urgence Réécriture du projet pédagogique. Communication non-violente en inter-équipe. Pratiquer l’analyse des pratiques pour permettre de se remettre en question et de placer l’enfant au centre des interrogations. |

2013 devait être l’année de clôture du projet « Une ardeur d’enfance pour toutes et tous ». Elle avait d’ailleurs été planifiée en ce sens. Mais divers événements sont venus bouleverser cette planification.

En effet, nous avons appris fin 2013 que notre projet européen allait être pérennisé dans le cadre de l’ONE qui prendrait dès 2015 le relais du Fonds social européen.

L’article 96 §3 du contrat de gestion 2013-2018 de l’ONE, relatif au cofinancement par l’ONE de projets jusque-là cofinancés par le FSE - dont le projet FSE « Une ardeur d’enfance pour toutes et tous » X0055700 – stipule bien que :

« A partir de 2015, l’Office consacrera 689.000 € afin de couvrir des projets à pérenniser, dont la liste est reprise en annexe 5, suite à la diminution de leur montant de cofinancement par le FSE. »

A l’annexe 5 du contrat de gestion 2013-2018 de l’ONE se trouve la liste des projets visés par l’article 96, §3, dont les projets :

* X0055700, Promemploi Asbl (appel à projets 2) Une ardeur d'enfance pour toutes et tous
* X1011100, Promemploi Asbl (appel à projets 2) Une ardeur d'enfance pour accueillir nos petits

C’est ainsi qu’à partir de 2015, les 16 projets (Promemploi, Aubange, Bertogne, Chiny, Durbuy, Enfants en Marche, Fauvillers, Gouvy, La Pause Grenadine, La Tarentelle, Léglise, Les p’tits Potes, Libramont, Paliseul, Saint-Léger, Vaux-sur-Sûre) sont passés d’un cofinancement FSE à un cofinancement ONE.

Ce cofinancement est assuré pendant une période transitoire allant du 1er janvier 2015 au 30 septembre 2017. Une prolongation jusqu’au 31 décembre 2017 s’est vue accorder par l’ONE.

La suite dépend de la mise en œuvre par l’ONE de son contrat de gestion et verra probablement l’imposition de conditions à la poursuite du cofinancement (ces conditions pourraient consister en l’obligation de réaliser une offre d’accueil atypique, c’est-à-dire de l’accueil flexible, d’urgence ou occasionnel).

1. En 2013, le CPAS de Virton a définitivement abandonné le projet qu’il avait inscrit dans notre portefeuille. [↑](#footnote-ref-1)